| | |
|---|---|
| Saleilles | **Décision Municipale n° 029/2026**<br>**Nomenclature :** 1.1 – Marchés publics<br>**Objet : Aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares**<br>**Lot n° 1 : Voirie – Réseau pluvial**<br>**Acceptation d'un sous-traitant et agrément des conditions de paiement**<br>Entreprise titulaire : « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon »<br>Entreprise sous-traitante : « Déco Béton Méditerranée »<br>Travaux : Béton marqué |

**Le Maire de la Commune de SALEILLES,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2026, reçue à la Préfecture des Pyrénées-Orientales le 13/04/2026, par laquelle le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve, à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
**Vu** l'avis d'appel public à concurrence sur le site AWS « Marchés Publics Info » le 07/11/2025 et dans l'hebdomadaire « La semaine du Roussillon » pour un MAPA d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares ;
**Vu** la délibération n° 003/2026 du 22 janvier 2026 par laquelle le conseil municipal a attribué les 4 lots du MAPA précité et notamment le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » à l'entreprise la mieux-disante ;
**Vu** le marché n° 66.189.25.4.01 signé le 27 janvier 2026 avec l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » située 1, chemin de Villeneuve de la Raho-66280-Saleilles, pour le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » ;
**Vu** l'acte de sous-traitance du 7 octobre 2026 par lequel l'entreprise titulaire déclare l'entreprise « Déco Béton Méditerranée » sise 875, avenue de l'Industrie-66000-Perpignan, en tant que sous-traitante pour effectuer le béton marqué ;

## DECIDE

**Article 1** : **D'accepter** l'entreprise « Déco Béton Méditerranée » comme sous-traitante de l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » pour effectuer le béton marqué, dans le cadre du lot n° 1 du marché d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares.

**Article 2** : **D'agréer** le paiement direct à l'entreprise « Déco Béton Méditerranée » pour un montant de 4 150 € H.T (auto-liquidation de la TVA).

**Article 3** : **D'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget communal de l'exercice 2026 et suivants de la commune.

*La présente décision sera inscrite au Registre des Décisions Municipales.*

Fait à Saleilles, le 12 octobre 2026

**Le Maire,**

**Jordi DELCLOS**

MAIRIE DE SALEILLES 66280

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
066-216601898-20261012-dec-029-2026-AU
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026